

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7371118901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7371118901>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 juillet 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

AYG23

*Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 14 rue de Novaci,
14460 COLOMBELLES*

RCS CAEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AYG23

Siège : 14 rue de Novaci, 14460 COLOMBELLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- la prise de participation par tous moyens dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères,
- la gestion et l'aliénation par tous moyens de ces participations,
- le dépôt, l'acquisition, l'exploitation, la concession, la cession de tous procédés, brevets ou marques,
- toutes prestations de services de natures industrielle, commerciale, administrative, comptable, financière ou de secrétariat auprès des sociétés dans lesquelles elle détient des participations,
- elle pourra mener toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, financières pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation de

cet objet.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Yohann, Mickael, Rudi GAUDIN, demeurant 7 Avenue des barges, 14810 MERVILLE-FRANCEVILLE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAEN.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex